

## LOUVAIN-LA-NEUVE

# Dérapiage aux baptêmes étudiants : un décret pour les encadrer ?

**L**e ministre de l'Enseignement supérieur de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Jean-Claude Marcourt (PS), rencontrera mardi prochain les acteurs de l'enseignement supérieur à la suite de dérapages survenus lors d'un baptême étudiant à Louvain-la-Neuve.

« *Il faut prendre des mesures encore plus fortes, il faut dire à quel point l'alcool peut être dangereux pour nos jeunes et, quand on accueille des nouveaux étudiants, on ne les humilie pas* », a expliqué jeudi le ministre, interrogé par « La Première ».

Un courrier a été adressé à l'ensemble des institutions concernées ainsi qu'à l'Académie de Recherche et d'Enseignement Supérieur (ARES) afin d'aborder ce problème lors d'une réunion la semaine prochaine.

Le parquet du Brabant wallon a requis l'ouverture d'une information judiciaire sur des faits de traitements dégradants et attentats à la pudeur survenus en octobre au sein de la Maison des athlètes francophones (MAF), cercle de la faculté des Sciences de la motricité de l'UCLouvain, lors des cérémonies de baptême des étudiants.

« *Ces faits, particulièrement sérieux, sont plus graves que des débordements auxquels nous avons déjà été confrontés* », a confié mercredi le ministre au parlement de la Fédération.

Jean-Claude Marcourt n'exclut pas l'adoption d'un décret pour encadrer ce genre de festivité. Il n'envisage en revanche pas d'interdire les baptêmes. « *On n'en est pas là* », a-t-il ajouté sur les ondes. ■